



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/18-791-1100 du 01/10/2018

**MOUVEMENT SPECIFIQUE SUR POSTE LABELLISE REP+ ET EREA/ERPD DES PERSONNELS
DE DIRECTION - RENTREE SCOLAIRE 2019**

Référence : note de service n° 2018-110 du 12 septembre 2018 parue au BOEN n° 33 du 13 septembre 2018

Destinataires : Mesdames et messieurs les personnels de direction, affectés dans un collège REP+ ou en EREA/ERPD s/c de Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale 04-05-13-84

Dossier suivi par : Mme QUARANTA - Chef de bureau 3.02 - Tel : 04 42 91 74 37 - nathalie.quaranta@ac-aix-marseille.fr - Mmes JUVENAL-LAMBERT et GUISTETTO, gestionnaires - Tel : 04 42 91 73 70/71 - caroline.juvenal-lambert@ac-aix-marseille.fr - veronique.guistetto@ac-aix-marseille.fr

Vous êtes affecté(e) au 1/09/2018 dans un collège REP+ ou en EREA/ERPD.

Il vous appartient :

- si vous avez déposé une demande d'admission à la retraite et libérez de ce fait votre poste pour la rentrée 2019
- ou si vous souhaitez participer au mouvement général des personnels de direction ou être affecté (e) sur un autre collège REP+ ou en EREA/ERPD à la rentrée 2019

de vous signaler auprès de votre service gestionnaire (DIEPAT 3.02 – Mmes Guistetto et Juvenal) et de compléter la fiche de poste selon le modèle joint, au format Word.

J'appelle votre attention sur l'impérieuse nécessité de m'adresser cette fiche de poste sous format Word pour le jeudi 11 octobre 2018 au plus tard (délai de rigueur) aux adresses suivantes : caroline.juvenal-lambert@ac-aix-marseille.fr et veronique.guistetto@ac-aix-marseille.fr, avec copie à ce.diepat@ac-aix-marseille.fr.

Je vous invite à attacher une importance particulière à la rédaction de cette fiche de poste qui doit décrire le contexte de l'établissement sans pour autant porter d'appréciations à caractère subjectif.

Cette fiche de poste sera publiée sur le site internet académique www.ac-aix-marseille.fr - onglet « personnels » - rubrique « mutations, mouvements » ainsi que sur la BRIEP, à compter du lundi 5 novembre 2018.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**PROFIL DE POSTE
PERSONNEL DE DIRECTION
ETABLISSEMENTS REP+**

Intitulé de l'emploi :

Chef d'établissement ou chef d'établissement adjoint :
Type et nom de l'établissement :
Catégorie financière :
Type de logement :

Implantation géographique :

Adresse :
Commune :
Code postal :

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement :

Nombre d'élèves :
Environnement :
Spécificités internes :
Principaux indicateurs de l'établissement accessibles sur (préciser : site internet, etc...) :

Compétences attendues :

En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs des établissements REP+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) :
Liées à la spécificité du poste :
Autres compétences :

Points particuliers concernant le poste (à préciser) :

Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère en charge de l'éducation nationale – titulaire
Stabilité souhaitée de 4 à 6 ans
Expérience de l'éducation prioritaire
Disponibilité
Autres :

Cette fiche doit être envoyée directement à la DIEPAT du rectorat pour le jeudi 11 octobre 2018 au plus tard.

**Annexe C du BO n°33 du 13-09-2018
profil de poste personnel de direction – EREA/ERPD 2019**

Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille
ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

**PROFIL DE POSTE
PERSONNEL DE DIRECTION
ETABLISSEMENTS EREA/ERPD**

Intitulé de l'emploi :

Directeur d'EREA

Directeur d'ERPD

Numéro et nom de l'établissement :

Catégorie financière :

Type de logement :

Implantation géographique :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement :

Nombre d'élèves :

Nombre d'internes :

Environnement :

Formations professionnelles proposées :

Spécificités internes :

Compétences attendues :

Liées à la spécificité du poste :

Autres compétences :

Points particuliers concernant le poste (à préciser) :

Poste ouvert aux personnels de direction titulaires du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS) :

Cette fiche doit être envoyée directement à la DIEPAT du rectorat pour le jeudi 11 octobre 2018 au plus tard.